



L'énergie éolienne au Maroc



Un potentiel à exploiter

Le Maroc dépend à 95 % de l'extérieur pour ses besoins énergétiques. L'objectif affiché du gouvernement marocain est de diminuer cette dépendance à 85 % à l'horizon 2020. A cette échéance, les **énergies renouvelables fourniront 40 % de la production électrique totale**. Disposant d'un grand potentiel en matière d'énergie éolienne, le Royaume entend exploiter pleinement cette source propre et inépuisable.

- ▶ **L'Etat est le principal moteur du développement des énergies renouvelables au Maroc** à travers les activités de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE). L'Agence pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ADEREE) contribue à mettre en œuvre la politique du gouvernement.
- ▶ Le Maroc dispose d'un **potentiel éolien estimé à près de 25 000 MW**, dont 6 000 MW sur les sites étudiés.
- ▶ En 2013, la production éolienne a fourni **6,7 % de la puissance électrique installée**. Le gouvernement marocain ambitionne de doubler ce chiffre à l'horizon 2020.
- ▶ **5 parcs sont actuellement en activité** : le parc expérimental de Tanger : 3,5 MW ; le parc d'Abdelkhaleq Torres : 50,4 MW, le parc d'Essaouira « Amougoul » : 60 MW, le parc Lafarge à Tanger de 32,2 MW, le parc éolien de Tanger : 140 MW.
- ▶ **Le KWh éolien coûte entre 3 et 5 centimes d'euro**.

Le Maroc dispose de **4 zones particulièrement ventées** : l'extrême nord du pays (Tanger, Tétouan), la région d'Essaouira, la zone atlantique sud de Tarfaya à Lagouira et le couloir de Taza entre les chaînes montagneuses de l'Atlas et du Rif. Le vent atteint dans ces régions une vitesse moyenne de 8 m/s.

■ Des plans de développement ambitieux

En 2010, l'Etat a lancé le **Programme Marocain Intégré pour l'Energie Eolienne**, visant à porter la production d'électricité éolienne de 290 MW à **2 000 MW** en 2020. Dans le cadre de ce programme, l'**Office National de l'Electricité et de l'Eau (ONEE)** exige aux consortiums ou développeurs une **intégration industrielle**.

Cinq nouveaux sites à grand potentiel ont été choisis pour construire des centrales éoliennes d'une puissance totale de **1 000 MW**. Ces programmes sont principalement financés par les banques et fonds de développement européens et américains.

En parallèle, les **sociétés les plus consommatrices en énergie** sont incitées par l'ONEE à **devenir autoproductrices, en construisant leurs propres parcs éoliens**.

Le Maroc souhaite bénéficier de sa situation géographique stratégique et de la connection électrique existante avec l'Espagne pour, à terme, revendre son surplus d'énergie et passer d'une position d'importateur d'énergie à celui d'exportateur.

Parcs éoliens en cours de développement		Programme 1 000 MW	
Lieu	Puissance	Lieu	Puissance
Haouma	50 MW	Taza	150 MW
Sendouk	120 MW	Tanger II	150 MW
Tarfaya	300 MW	Koudia Al Baïda	300 MW
Akhfenir	200 MW	Tiskrad	300 MW
Laâyoune	50 MW	Boujdour	100 MW

Source : Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

■ Des opportunités réelles pour les entreprises françaises

Le programme marocain intégré pour l'énergie éolienne a pour objectifs **d'intégrer industriellement la filière éolienne, de promouvoir la R&D et de former une main d'œuvre spécialisée**. Par ailleurs, cette stratégie vise à **produire localement une partie des éléments des éoliennes**.

Les opportunités concernent donc :

- ▶ La fourniture et la maintenance d'équipements et d'éoliennes ;
- ▶ La formation (techniciens, ingénieurs, etc.) ;
- ▶ La R&D ;
- ▶ L'ingénierie et le conseil (technologies, études environnementales, etc.) ;
- ▶ Etc.



www.mem.gov.ma



www.cmenergies.ma



www.aderee.ma



COMPAGNIE ÉOLIENNE
DU DÉTROIT

www.theolia.com

Evènement au Maroc

Exposez sur le « Pavillon France POLLUTEC », qui intégrera « **ENER EVEN, Salon international des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique** » – Office des Foires et Expositions de Casablanca – du 15 au 18 octobre 2014.

Publication

Analyse et potentiel de marché : « [Le marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Maroc](#) », disponible à partir de Septembre 2014, 80 € HT.

Accompagnement

Etude de marché sur mesure, mission de prospection, sélection de contacts.

Pour toute information relative à ce secteur d'activité, contacter :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

Katell Plouzennec, Chef de Projets pôle CFCIM-UBIFRANCE

Tél. : +212 (0)5 22 43 96 32

Fax : +212 (0)5 22 20 01 30

Email : kpouzennec@cfcim.org



Retrouvez le détail de nos prestations sur www.ubifrance.fr et www.cfcim.org

© 2014 – UBIFRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'UBIFRANCE, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

UBIFRANCE ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, UBIFRANCE ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée BVC ISO 9001 : 2008

Auteur :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

Adresse :

15, avenue Mers Sultan
20130 Casablanca
Maroc

Rédigée par :

Matthieu MEUZARD

Revue par : Raphaëlle GROUX-MONVOISIN

Version originelle de : juin 2011

Version actuelle : juillet 2014